

Intervention d'Emir Kir
Ministre en charge de l'Action sociale et de la Famille
Première du spectacle « Amours mortes » par la Compagnie Maritime
Dans le cadre du Plan de Lutte contre les mariages forcés
Jeudi 12/11/09, 20 heures

Madame la Ministre,
Madame l'Echevine,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être ici ce soir pour la première d' « Amours mortes », une pièce de théâtre-action qui est l'un des axes forts de sensibilisation mis sur pied dans le cadre du « Plan global d'actions relatifs aux mariages forcés et précoces ». Ce projet, vous le savez, me tient particulièrement à coeur. J'y réfléchis depuis bien longtemps, bien avant même que l'actualité ne nous fasse douloureusement découvrir en novembre 2007 l'histoire de Sadia.

Ce qui m'inquiète profondément, c'est que la pratique du mariage forcé – très ancienne il est vrai – est appelée à prendre des tournures de plus en plus dramatiques. En effet, les jeunes filles sont de plus en plus émancipées et donc, de plus en plus susceptibles de prendre de la distance par rapport à ce que leur impose leur famille. Elles veulent, bien naturellement, prendre leur vie en main et avoir leur mot à dire sur cette question très intime qu'est le choix de son partenaire.

Une autre raison de mon engagement dans la mise en lumière de cette problématique, c'est que trop de gens pensent qu'elle ne les concerne pas. Il n'en est rien: cette pratique peut toucher tout le monde, et pas seulement la population d'origine immigrée comme on le croit souvent.

Il est donc fondamental de procéder à un travail de sensibilisation le plus large possible. Chacun, je le répète, quelles que soient sa religion, sa communauté d'origine ou son appartenance sociale, peut être concerné par la difficile pression familiale quant au choix de son partenaire.

En juin 2008, s'est donc tenu à mon initiative, un colloque très enrichissant sur ce sujet délicat. Intitulé "Journée de réflexion sur les enjeux du mariage chez les jeunes issus de l'immigration", ce colloque a réuni des dizaines d'acteurs de divers horizons, tous confrontés de près ou de loin à cette problématique: des travailleurs du monde de l'enseignement, du secteur associatif, du Social, de la Santé et de la Cohésion sociale, du milieu de l'aide à la jeunesse, des communes ainsi que des représentants du monde politique.

Ce colloque s'est achevé sur des recommandations très intéressantes. Qui nous ont amènés

à lancer un véritable Plan global et cohérent de lutte contre les mariages forcés.

Ce Plan d'actions s'articule autour de trois axes principaux, tout à fait complémentaires:

- la **structuration et la pérennisation d'un réseau** de réflexion sur les mariages forcés et précoces. Appelé « Mariage-Migration » fédère une douzaine d'associations (dont la coordination bruxelloise de la marche mondiale des femmes, la Voix des femmes, ...). Grâce à mon soutien et à celui du Ministre-Président Charles Picqué, ce réseau bénéficie désormais de moyens pour se structurer. Il est désormais le véritable pôle de référence sur la problématique en Région bruxelloise.
- la **mise en place de formations** à destination des travailleurs de première ligne, directement confrontés à des situations problématiques. Elles s'adressent au monde de l'enseignement, à l'associatif, aux communes, aux CPAS et s'adapte selon le public ciblé.
- **Le développement et la dispense d'actions de prévention et de sensibilisation** auprès des jeunes dans les écoles essentiellement. La pièce que nous venons de voir est l'un des outils mis sur pied dans cette optique. Je remercie donc vivement la Compagnie Maritime, qui a écrit cette pièce en collaboration étroite avec le Réseau. Chers comédiens, j'ai déjà eu l'occasion de vous voir à l'oeuvre face à des jeunes en mai dernier. Je suis convaincu que ce spectacle ne laissera aucun jeune indifférent, tant vous parvenez à marquer les esprits grâce à votre dynamisme, votre humour et votre savoir-faire.

Vous le voyez, nous avons voulu toucher par ce Plan d'actions toutes les personnes qui peuvent être impliquées de près ou de loin dans cette problématique délicate à aborder. Le choix du partenaire est en effet une question très intime. L'essentiel, pour moi, c'est que chacun puisse en toute connaissance de cause évaluer sa situation et choisir son conjoint en toute liberté. Le changement de mentalité ne se décrète cependant pas. Celui-ci nécessite une démarche préventive non stigmatisante d'information et de formation. C'est tout le sens de ce Plan d'actions que j'ai voulu à la fois ambitieux, global et pérenne.

Avant d'achever, il me reste à remercier et à encourager tous les membres du Réseau Mariage-Migration, ainsi que vous tous qui êtes ici présents, sensibles à cette question délicate qui peut faire tant de dégâts, et décidés à nous aider à la résoudre.

Je vous remercie de votre attention.